

Notes sur la coordination verbale et la coréférence intraphrastique en basque souletin

JEAN-BAPTISTE COYOS *

INTRODUCTION : LES MARQUAGES CASUEL ET INDICIEL
ERGATIFS – L'OMISSIBILITÉ DES NOMS CORÉFÉRENTS

Au plan typologique il est bien connu que le basque se distingue des langues romanes environnantes : il s'agit d'une langue dite "ergative". En effet en général tant au niveau de la détermination du verbe par le nominal que du verbe par les indices de personne présents dans le syntagme verbal, les noms ou indices qui matérialisent le patient (P) avec des verbes transitifs ont la même indication de détermination que ceux qui matérialisent le participant unique (PU) avec des verbes intransitifs¹. Avec les nominaux (noms, noms propres, noms déverbaux, pronoms, formes verbales pronominalisées) c'est le cas absolutif qui est suffixé dans les deux contextes. Avec les indices

* Docteur en linguistique de l'Université René Descartes. Laboratoire Théorie et description linguistique E. A. 1643 - Paris V.

¹ PU, P et A sont des étiquettes commodes pour désigner les arguments : on aura PU_{ABS}, et PU_{ERG} respectivement pour participant unique à nominal à cas absolutif suffixé ou à cas ergatif. Le rôle sémantique pour une entité matérialisée par un participant unique peut être celui d'agent (A, rôle agentif), patient (P, rôle non agentif) ou ni l'un ni l'autre. Quand le verbe implique plus d'un déterminant, on aura A pour agent et P pour patient (non-agent). A et P sont des "macrorôles" sémantiques puisque A peut renvoyer à agent, auteur, cause, instrument, force, expérient et P à patient, thème, destinataire, localisation... La distinction entre arguments A et P se résume au fait que dès qu'on a deux entités, on a deux rôles sémantiques contrastés qui ne peuvent être identiques (sauf relation d'équivalence entre les nominaux les matérialisant).

de personne la place est pertinente dans la forme verbale, l'indice référant à un nominal à absolutif suffixé (PU_{ABS} et P_{ABS}) est préposé². Au plan du marquage casuel on a pourtant quelques verbes ayant un seul déterminant dont le cas n'est pas l'absolutif mais l'ergatif (PU_{ERG}), verbes monoargumentaux. En dialecte souletin la plupart relèvent du champ sémantique des émissions sonores : *arana* "résonner (voix), faire écho", *karraska* "craquer (bruit)", *kurrinka* "grincer", *txanpa* [tʃáɸ^ha] "aboyer" mais aussi *heraki* "bouillir"³, *iraiin* "durer"... Au plan des indices de personne la place pertinente de l'indice dans la forme verbale relève du marquage ergatif, sauf dans les contextes de scission d'ergativité où le marquage peut être considéré comme de type accusatif. L'indication des fonctions syntaxiques en basque reste malgré ces quelques faits majoritairement de type ergatif.

Pourtant pour beaucoup de bascologues, souvent générativistes, si le basque est une langue à "morphologie ergative", sa "syntaxe" est "accusative" au contraire, par exemple, du dyirbal, langue australienne décrite par Robert M. W. Dixon (voir *Ergativity* par exemple) qui elle serait une langue à "syntaxe ergative"⁴. Pour justifier ce point de vue sur le basque on invoque en particulier les phénomènes de coréférence dans les phrases complexes (à subordonnées) et ceux dans les phrases à verbes coordonnés. Dans ces contextes le nom omissible (non repris) serait celui référant au participant unique, à cas absolutif (PU_{ABS}), ou celui référant à l'agent, à cas ergatif (A_{ERG}). Ceci relèverait donc d'une "syntaxe accusative"⁵.

L'objet de cet article est de montrer qu'en basque souletin (France), le conditionnement de l'omissibilité des noms dans les phrases à verbes coordonnés n'est pas lié semble-t-il à une véritable contrainte syntaxique⁶. En effet ce n'est pas systématiquement le nominal à cas ergatif qui est omis (référant à l'agent, A) dans les cas de coréférence. Le conditionnement est plus complexe : selon les énoncés ce sera la cohérence sémantique, le fait d'être le thème, d'être l'élément focalisé, etc. L'étude esquissée ici se limitera à quelques observations sur la coordination des verbes par le coordonnant *eta* "et".

² Abréviations et symboles utilisés : ABS = cas absolutif (forme zéro : Ø), al. resp = indice d'allocutivité respectueuse, DAT = cas datif, DET = déterminant défini -a, ERG = cas ergatif, GEN₂ = cas génitif locatif, IN = cas inessif, N = nom, SV = syntagme verbal, 3 = troisième personne, ?? : phrase douteuse, non admise par tous, ?? : phrase très douteuse, très difficilement admise.

³ Il semble qu'on dira *Hura_{ABS} herakitzen da* "L'eau bout", litt. "l'eau est bouillant" avec l'auxiliaire *izan* "être" mais *Hura-k_{ERG} herakitzen dü chiün ozkü-etan_{IN}* "L'eau bout à cent degrés", litt. "L'eau a bouillant dans les cent degrés", avec l'auxiliaire **edün* "avoir". Mes informateurs habituels (voir ci-après) ne sont pas unanimes dans la construction de *heraki*. On a un verbe parasynonymique monoargumental en *izan* à déterminant au cas absolutif : *egosi* "bouillir".

⁴ Chez ces linguistes la "morphologie" concerne les relations dans la phrase simple : l'indication des fonctions (marquage casuel), l'accord verbal, l'ordre des "mots"... La "syntaxe" concerne les relations, la coréférence dans les phrases complexes (subordination) et les phrases coordonnées, etc.

⁵ Citons par exemple Jon ORTIZ DE URBINA : "Basque shows an accusative syntax at this level too", à propos des "coordinate structures", p. 22 de *Parameters in the Grammar of Basque*.

⁶ On ne pose pas pour autant ici une spécificité du basque souletin. Pour savoir s'il y a des divergences dans le domaine basque une étude comparative entre les dialectes devrait être menée sur ce point.

La coordination indiquée par un monème (ou unité significative minimale) spécialisé comme *eta* s'inscrit dans le domaine des relations d'équivalence par opposition aux relations syntaxiques de détermination (ou subordination). Quand deux ou plusieurs verbes sont coordonnés, le nominal déterminant le premier prédicat verbal n'est pas répété s'il est aussi déterminant du / des suivants. Si le nominal est repris, il y a insistance ou volonté de précision. Tout nouveau référent doit évidemment être matérialisé par un nominal. Le déterminant du premier prédicat verbal aura le cas que celui-ci impose, même si le / les autres prédicats coordonnés nécessitent d'autres cas. On observera que, tout comme le nom référant à l'entité à rôle A_{ERG}, le nom référant à l'entité à rôle P_{ABS} (ci-dessous *gazna* "fromage") peut être non-réalisé sans qu'il y ait difficulté d'interprétation de l'énoncé :

(1) *Nausia-k*_{ERG_a} *gazna bat*_{ABS_b} *ekarri d_b⁷-ü_aØ eta semea-k*_{ERG_c} *eman d_b-ü_cØ*.
 "Le patron_a a porté un fromage_b et le (son) fils_c l'_ba donné (le fromage)".

En d'autres termes les noms matérialisant PU, A mais aussi P sont omissibles lorsque des prédicats verbaux sont coordonnés. Il est inutile de présenter toutes les possibilités de lien entre deux propositions du point de vue de la fonction syntaxique du nominal qui leur est commun. Les indices de personne obligatoires dans le syntagme verbal assurent la coréférence. Toutefois la coordination de verbes sans auxiliaire est possible, la coréférence fonctionne, les énoncés sont interprétables. Ce ne sont donc pas les indices de personne seuls qui permettent à l'interlocuteur d'interpréter. C'est par d'autres moyens qu'il y parvient, du moins dans le cas de référents de "personne 3" (non-participants à la relation dialogique).

DE LA COORDINATION INTRAPHRASTIQUE EN DISCOURS

L'étude de corpus authentiques est toujours utile au linguiste. Elle relativise la portée des conclusions auxquelles il peut parvenir à partir d'exemples certes grammaticaux mais construits pour les besoins de ses démonstrations. Depuis les travaux comme ceux de Du Bois par exemple (voir son article *The discourse basis of ergativity*), il est bien connu que l'information nouvelle est largement rendue par des noms, en opposition aux pronoms, indices de personne et "anaphores zéros" (si l'on en pose), en utilisant au maximum un seul élément lexical par proposition. Au contraire les pronoms ou indices qui réfèrent aux personnes de la relation dialogique n'apportent pas d'information nouvelle. Les arguments qui apportent de l'information nouvelle ont, dans les termes de Du Bois, généralement pour rôles "S" ou "O" (participant unique PU ou patient P ici). C'est le cas aussi des arguments dits "obliques". Et ceci au contraire de celui à rôle "A" (A ici). L'argument à rôle A est généralement le thème (à distinguer du thème intentionnel ou élément thématisé), il est peu ou non informatif. Mais c'est aussi le cas de

⁷ Actuellement on pose souvent *d-* non pas comme un indice de personne 3 d'absolutif mais comme une marque de temps-mode, à savoir le présent. En synchronie je le considère comme un amalgame des deux. Les véritables monèmes de temps-mode ne sont pas préfixés et se trouvent en cooccurrence avec *d-*, *z-* ou *l-* dans le SV.

l'argument PU qui réfère à un humain. Ils participent à la continuité (ou permanence) thématique. On sait que A et PU partagent d'autres traits sémantiques : agentivité, définitude et humanité. Ainsi dans le corpus de Du Bois la grande majorité des référents humains apparaissent sous la forme de A et PU. On a donc un jeu complexe liant A et PU au plan sémantique et comme thème non intentionnel, P et PU au plan informatif.

C'est ce que j'ai pu constater dans un monologue de onze minutes vingt secondes et deux dialogues de plus de trente minutes chacun, en dialecte souletin. J'y ai relevé seulement douze énoncés ou propositions dans lesquelles l'agent et le patient sont matérialisés par un nom (respectivement par N_{ERG} et N_{ABS}). Ceci confirme la tendance : un seul élément lexical par proposition. Exemple *gazteña*_{ERG} et *gozo*_{ABS} dans :

(2) *Natebitate-ko gazteñ-a-k beste gozo bat ziziün.*

Noël+GEN2 châtaigne+DET+ERG autre goût un+ABS avait (al. resp) "La châtaigne de Noël avait un autre goût".

J'ai relevé des énoncés avec coordination par *eta* d'adjectifs, d'un nom et d'un pronom, de verbes à indices ou sans indice de personne, de deux verbes à indices de personne sans nom coréférent, de verbes à indices de personne avec un seul nom coréférent, etc. Mais pas une seule occurrence d'un verbe déterminé par deux noms et coordonné à un second verbe. En fait la coréférence par non reprise d'un des deux noms déterminant le premier verbe coordonné par *eta* "et" est sûrement très rare en discours. Les considérations ci-dessus sur l'indication de l'information en discours le laissent attendre. En voici un exemple construit, admis par tous les informateurs souletins interrogés :

(3 a) *Maddi-k*_{ERG_a} *haun*_b *bat*_{ABS} *üken* *d_bü_aØ* *eta ontsa d_aa*.

"Maddy_a a eu un enfant_b et elle_a est (se porte) bien".

Eta "et" coordonne le verbe *üken* "avoir, posséder" et la copule *izan* "être". Le nom *Maddi* type A_{ERG} n'est pas repris dans la deuxième proposition car il est déterminé également la copule *izan*. Sur seize locuteurs interrogés treize ont cette interprétation, un fait l'interprétation inverse (l'enfant se porte bien) et deux hésitent. Aucun ne rejette cet exemple.

COORDINATION DE DEUX VERBES : LA CORÉFÉRENCE INTRAPHRASTIQUE PAR NON-RÉALISATION DU NOM

L'étude qui suit va porter sur la coréférence par non-réalisation avec deux prédicats verbaux coordonnés lorsque deux noms type N_{ERG} et N_{ABS} déterminent le premier des deux (exemple 3 a). Il s'agit d'observer quel nom est le coréférent non repris parmi les deux possibles. Dans mon cadre théorique je ne pose pas d'"effacement coréférentiel" (*coreferential deletion*), ou d'"anaphore zéro". Je parlerai de "non-réalisation coréférentielle" du nom. On peut voir là une manifestation d'économie articulatoire dans l'indication de la référence : quand il y a coréférence le nom n'est pas répété, *Maddi* dans l'exemple (3 a)⁸. Les événements traduits par des prédicats verbaux coordon-

⁸ Avec Colette FEUILLARD je parlerai dans ce cas de "cumul de fonctions". "Il y a cumul de fonctions ou de rôles, quand une unité entretient des relations distinctes vis-à-vis de deux ou plusieurs monèmes" (L'économie syntaxique... , p. 94). C'est une économie sur l'axe syntagmatique.

nés peuvent être consécutifs, simultanés ou alternés.

On relativisera l'importance à accorder aux faits décrits ci-après pour deux raisons. La première est que, comme on l'a dit, dans les cas de deux prédicats verbaux coordonnés relevés, aucun ne correspondait dans le corpus étudié au type de l'exemple (3 a) avec deux noms potentiellement coréférents déterminant le premier des deux verbes coordonnés. Les exemples sont donc tous construits et d'un degré d'acceptabilité parfois très bas ou nul selon les locuteurs. Il y a des degrés variables en fonction des informateurs. Ceci ne remet pas en cause les résultats : on a ici des contre-tests. En linguistique il est aussi important de savoir ce qu'on ne peut pas dire et pourquoi. D'autre part ce type de coréférence par non-réalisation du nom ne concerne pas les participants à la relation dialogique (1e et 2e personnes) où seuls jouent les indices de personne. Ceux-ci assurent l'interprétation de la coréférence sans ambiguïté.

A côté de mes informateurs habituels originaires de Mendy - *Mendi*, Ordiarp - *Urđiñarbe* et Aussurucq - *Altzürükü*, j'ai interrogé par écrit une dizaine de locuteurs natifs de différentes parties de la Soule. Dix-neuf exemples du type (3 a) leur ont été proposés⁹. Souvent il y a ambiguïté sur l'antécédent non repris. D'autres constructions parasyntagmatiques désambigüisent les cas douteux ou ininterprétables : démonstratifs de reprise, reprise du nom, divers autres types de constructions. J'en donnerai quelques-unes.

Reprenons l'exemple (3 a) *Maddik haur bat üken dü eta ontsa da*. "Maddy a eu un enfant et elle est bien". En français l'ambiguïté éventuelle est levée par le genre ("elle"). Mais en basque où le genre n'existe pas, il n'y a pas d'ambiguïté non plus pour la plupart des locuteurs : le coréférent ne peut être que le nom *Maddi* à ergatif suffixé qui est relayé par l'indice de personne *d*, lequel détermine le second prédicat *izan* "être / se trouver". Cet exemple ne peut signifier que "Maddy a eu un enfant et elle est bien". L'élément coréférent non repris est *Maddi*, le nom à ergatif suffixé.

Pour dire que c'est l'enfant qui est bien, on a plusieurs solutions plus ou moins parasyntagmatiques. En voici trois :

(3 b) *Maddi-k_{ERG a} haur_b bat_{ABS} üken d_bü_aØ eta haurra_{bABS} / hau_{bABS} ontsa d_ba*. "Maddy a eu un enfant et l'enfant / celui-ci est bien".

On reprend le nom *haur* "enfant" qui réfère au patient ou bien on emploie le démonstratif de distance 1 *hau* "celui-ci".

(3 c) *Maddi-k_{ERG a} haur_b bat_{ABS} üken d_bü_aØ osagarri-tan_{IN}*.
"Maddy a eu un enfant en bonne santé", litt. "en santé".

On qualifie l'état de santé du patient sans utiliser de coordination.

Sur la base d'exemples du type (3 a) beaucoup de bascologues concluent qu'en basque la coréférence dans la coordination relève de l'accusativité puisque c'est le nom référant à l'agent et non celui référant au patient qui n'est pas repris avec le deuxième verbe coordonné. En dyirbal au contraire l'équivalent de (3 a) signifierait que c'est l'enfant, le patient P, qui est bien et non Maddy, l'agent A.

⁹ Je les remercie ici pour leurs commentaires sur le degré d'acceptabilité et les solutions qu'ils ont proposées. Un informateur de Haute-Soule a refusé beaucoup de ces exemples.

Pello Salaburu donne un exemple tout aussi frappant avec deux prédicats verbaux coordonnés, le premier sans auxiliaire : *Ertzainak lapurra harrapatu eta kartzelan sartu zen* (ex. (27) dans Euskara, hizkuntza ergatiboa ote da? , p. 421). En souletin ce serait :

(4 a) ?? *Jandarma-k_{ERG_a} ohoina_{ABS_b} atzaman eta presontegian sartü z_a en.*

“Le gendarme_a (ayant) attrapé le voleur_b (et il_a) était entré dans la prison”.

Pour ceux des informateurs qui acceptent cet exemple (seulement sept sur seize), c’est le gendarme qui est entré en prison et non le voleur comme les affinités sémantiques pourraient le laisser supposer (*atzaman* “attrapé” est réalisé sans auxiliaire). Observons qu’il n’y a pas pour autant incohérence sémantique dans cette interprétation : l’un ou l’autre peuvent entrer dans la prison (le gendarme pour y mettre le voleur par exemple). C’est pourtant le nom à cas ergatif suffixé qui est repris. Toutefois la portée de cet exemple doit être relativisée car plus de la moitié des informateurs le refusent et il a intrigué toutes les personnes questionnées¹⁰.

Avant de conclure il faut se demander si, à côté de la fonction syntaxique, à savoir être un nom entrant dans la fonction marquée par le cas ergatif N_{ERG}, d’autres conditionnements non syntaxiques pourraient induire la corréférence par non-répétition du nom : le degré respectif de puissance des entités en présence (“agentivité”, implication volontaire ou pas, prise en compte de la hiérarchie : personne de l’interlocution, nom propre, humain, animé, etc.), la définitude (un nom propre est plus défini qu’un nom commun, un nom avec le déterminant *-a* plus qu’un nom sans), la permanence du thème, le contexte sémantique bien sûr, etc. Les trois premiers critères sont étroitement liés en basque puisque la position thématique nominale est la première (la position rhématique est celle juste devant le verbe dans la phrase type “SOV”) et que le **thème est souvent défini et agentif** (c’est aussi une observation de Du Bois). Or le **nominal à ergatif (N_{ERG}) suffixé cumule souvent ces trois traits**, surtout s’il réfère à un humain. Au plan de la visée énonciative l’argument à rôle A est généralement thème non intentionnel dans la structure discursive de l’énoncé. De même dans un énoncé à participant unique, ce dernier est généralement le thème et est plutôt défini. De ce point de vue le participant unique (PU) et l’élément A sont proches. Au contraire un nominal rhématique est plutôt indéfini. Il faut essayer de démêler cette imbrication en étudiant tous les cas de figure avant de privilégier un facteur : je n’en ferai ici qu’une étude partielle mais suffisante au plan du questionnement.

ESSAI DE RECHERCHE DE CRITÈRES DÉTERMINANT LA CORRÉFÉRENCE INFRAPHRASIQUE

• La définitude

Le trait défini / indéfini pourrait tout aussi bien entrer en jeu dans l’exemple (3 a). Il y a un traitement différent des deux déterminants nomi-

¹⁰ Lorsque je commence à dire l’exemple en souletin : [zãdarmák ühüña atsáman eta pre3õtegín şártü...] tous les informateurs ajoutent [dy] “il l’a” et non [da] “il est”, ou corrigent avec [dy] *dü*. Soit “le gendarme le voleur attrapé et il l’a (*dü*) mis dans la prison”. *Sartü* a pour sens “entrer” avec *izan* “être” ou “mettre quelque chose” avec **edün* “avoir”.

naux à référent humain du verbe en **edün* dans la coréférence par non réalisation : *Maddi-k_{ERG_a} haur_b bat_{ABS} üken d_bü_aØ eta ontsa d_aa*. Or l'un *haur* "enfant" est déterminé par l'indéfini *bat*, l'autre *Maddi* est un nom propre donc hautement défini (savoir-partagé des interlocuteurs). En fait ce n'est pas ce trait qui oriente l'interprétation car avec un nominal à ergatif suffixé indéterminé et le nominal à absolutif suffixé déterminé par DET, c'est encore celui à ergatif suffixé qui est interprété comme déterminant le second prédicat verbal coordonné :

(5 a) *Emazte bat-ek_{ERG_a} haurra_{ABS_b} ikusi d_bü_aØ eta jin d_aa*.

"Une femme_a a vu l'enfant_b et elle_a est venue".

Tous les informateurs sont d'accord sauf un qui refuse l'exemple.

• Le thème

Le critère est pour la plupart des informateurs le fait d'être le thème de l'énoncé (par opposition au rhème) dans l'exemple suivant (4 b), lorsqu'ils l'acceptent. En effet en thématissant le nom à absolutif suffixé *ohoin* "voleur", l'affecté P de l'exemple (4 a), *Jandarmak_a ohoina_b atzaman eta presontegian sartü z_aen*, l'interprétation n'est généralement plus la même :

(4 b) ?? *Ohoina_b jandarmak_a atzaman eta presontegian sartü z_a / b_aen*.

"Le voleur_b, le gendarme_a (ayant) attrapé et il (le voleur_b / le gendarme_a) était entré dans la prison". "Le voleur, le gendarme l'ayant attrapé, était entré dans la prison".

Pour six informateurs c'est le voleur qui est entré, pour deux c'est encore le gendarme et dix informateurs refusent cet exemple. Le déterminant de type P *ohoin* est ici l'élément thématissé, premier élément de l'énoncé suivi d'une pause. En (4 a) *jandarma* est aussi le thème mais il n'y a pas thématisation. Soulignons que pour tous les informateurs (4 a) et (4 b) sont, je cite, "drôles", "mal dits".

Si le nom à l'absolutif *haur* "enfant" conserve la position de l'exemple (5 a) et si on postpose *emazte* "femme", N_{ERG}, c'est ce nom qui est le coréférent pour certains informateurs. Pour d'autres c'est *haur*. Deux ne savent pas trancher et trois refusent cet ordre des syntagmes nominaux :

(5 b) ? *Haurra_b ikusi d_bü emazte batek_a eta jin d_a / b_aa*.

"L'enfant, une femme l'a vu et il_b / elle_a est parti(e)".

La valeur au plan énonciatif de cette postposition de *emazte* par rapport au verbe demanderait à être précisée. En tout cas ce n'est pas une focalisation et les deux nominaux réfèrent à des humains mais de degré de puissance et de degré de définitude différents.

De même si on antépose le nominal à absolutif suffixé, *haur* "enfant", donc si on le thématise (il y a une pause à l'oral après *haurra*), les informateurs sont tout aussi partagés :

(5 c) ? *Haurra_b emazte batek_a ikusi d_bü eta jin d_a / b_aa*.

"L'enfant_b, une femme_a l'_ba vu et il_b / elle_a est venu(e)".

Six estiment que c'est *haur* le nom coréférent, six estiment que c'est *emazte* le nom coréférent, un trouve l'exemple ambigu et trois le refusent.

Toutefois avec les mêmes positions mais l'élément à rôle A défini (*Maddi* nom propre) et celui à rôle P indéfini, le fait d'être thématissé n'est pas le critère déterminant la coréférence par non-réalisation. Peut-être qu'ici joue le

degré de puissance et / ou la définitude et non la position thématique (une entité indéfinie est plus difficilement thème).

(3 d) *Haur bat_b Maddik_a üken d_b ü_aØ eta ontsa d_a a.*

“Un enfant_b, Maddi_a (l’)_b a eu et elle_a est bien”.

Douze estiment que c’est *Maddi* le nom coréférent, un seul estime que c’est *haur* le nom coréférent, deux trouvent l’exemple ambigu et un le refuse. Mais on préfère nettement l’exemple (3 a).

• Le degré de puissance

Le facteur motivant la coréférence n’est pas évident non plus avec deux nominaux équivalents sémantiquement, type N_{ABS} et N_{DAT} , déterminant un même verbe en *izan*. Voici un exemple avec deux noms propres (deux entités humaines) et le verbe *elestatü* “bavarder”, verbe biargumental en *izan* ($N_{ABS}+N_{DAT}$).

(6 a) *Johañe_{ABSa} Pette-ri_{DATb} elestatü zen eta ardu kolpü bat eman z_a eio_b n.*

“Jean_a avait bavardé avec Pierre_b et il_a lui_b avait donné du vin (neutre)”, litt. “Jean_a à Pierre_b était parlé et un coup de vin il_a le lui_b avait donné”.

La non-répétition est interprétée par treize informateurs comme une coréférence avec le nom à absolutif plutôt qu’avec celui à datif suffixé, c’est-à-dire avec le référent dont le degré d’agentivité est le plus élevé dans l’événement de la première proposition. Ou si l’on conserve le critère de la fonction syntaxique avec le nominal PU, déterminant d’un verbe en *izan* avec l’absolutif. Ceci se comprend puisqu’en général de deux entités impliquées avec un verbe en *izan* celle matérialisée par N_{ABS} est plus “puissante” que celle matérialisée par N_{DAT} ou elle contrôle le comportement.

Trois locuteurs trouvent l’exemple ambigu. Pour éviter l’ambiguïté on répètera de préférence *Pette* ou un démonstratif dans la deuxième proposition si on veut signifier que c’est Pierre qui donne à Jean (comme en 3 b ci-dessus). Certains informateurs utilisent le démonstratif de distance 1, *hau* “celui-ci”, pour indiquer que c’est *Pette* le coréférent (c’est le nom le plus proche du verbe de la seconde proposition) et le démonstratif de distance 3, *hura* “celui-là”, pour indiquer que c’est *Johañe* le coréférent (le nom le plus éloigné du verbe de la seconde proposition):

(6 b) *Johañe_{ABSa} Pette-ri_{DATb} elestatü zen eta hon-ek_{ERGb} ardu kolpü bat eman z_b eio_a n.* “Jean_a avait bavardé avec Pierre_b et celui-ci_b lui_a avait donné du vin”.

(6 c) *Johañe_{ABSa} Pette-ri_{DATb} elestatü zen eta har-ek_{ERGa} ardu kolpü bat eman z_a eio_b n.* “Jean_a avait bavardé avec Pierre_b et celui-là_a lui_b avait donné du vin”.

• La focalisation¹¹

Observons brièvement la coréférence quand l’antécédent est un nominal focalisé type N_{ABS} avec un verbe à auxiliaire *izan*. Ceci n’en est qu’une approche.

¹¹ Partons de *Haurrak_{ERGa} txakür_{ABSb} ikusi dü* “L’enfant_a a vu le chien_b”. La focalisation de N_{ERG} (*haur* “enfant”) sera *Haurrak_a dü txakür_b ikusi* ou *Txakür_b haurrak_a*

(7 a) *Haurra-k_{ERG a} ikusi txakür_{ABS b} da bena ezkap_i d_{b a}.*
 “C’est le chien_b vu par l’enfant_a mais il_b s’est échappé”.

Avec ce type de focalisation de l’élément à rôle P *txakür* “chien”, treize informateurs sont d’accord, c’est le chien qui s’est échappé. Un trouve l’exemple ambigu et deux le refusent. Cette interprétation de la coréférence s’explique car [*haurrak_a ikusi*] “vu par l’enfant” constitue une sorte de subordonnée, le premier verbe coordonné déterminé par *txakür* est la copule *da* “il est, c’est” et non *ikusi* “vu”.

Avec le deuxième type de focalisation l’interprétation de la coréférence est la même. Deux informateurs ont du mal à repérer l’antécédent et un refuse l’exemple.

(7 b) *Txakür_{ABS b} dü haurrak_a ikusi bena ezkap_i d_{b a}.*
 “C’est le chien_b qu’a vu l’enfant_a mais il_b (le chien) s’est échappé”.

• La cohérence sémantique : premier critère à prendre en compte

Le traitement préférentiel dans la coréférence par non-répétition du nominal du type A_{ERG} avec un verbe en **ediün* et du nominal du type PU_{ABS} avec un verbe en *izan* peut être annulé par un autre conditionnement. Le contexte, le sens des autres monèmes constituant l’énoncé et pas seulement la nature des référents (agent vs patient), ou leur fonction syntaxique peuvent amener à ne pas répéter le nominal type P_{ABS} avec un verbe en **ediün*.

(8 a) ? *Maddi-k_{ERG a} txakür_{ABS b} erosi dü eta laket d_b / a.*

Pour sept informateurs le sens est “Maddy a acheté le chien_b et il_b est content (il se plaît)”, pour quatre le sens est “Maddy_a a acheté le chien et elle_a est contente”. Quatre hésitent et un refuse l’exemple. Les deux référents sont définis, l’ordre n’a pas d’importance. *Laket* “agréable, content (se plaire)” peut s’appliquer aux deux référents humain et animal. L’exemple suivant, parasynonymique, est clairement interprétable :

(8 b) *Maddi-k_{ERG a} txakür_{ABS b} erosi dü eta laketü ABS b zai-o_{DAT a}.*
 “Maddy a acheté le chien et il s’est plu (à elle)”.

Avec l’emprunt *kuntent* de sens voisin de *laket* en (8 c), le référent est pour tous *Maddi* (sauf deux qui hésitent) et non *txakür* alors que *kuntent* peut aussi se dire d’un chien. C’est le choix de l’adjectif qui oriente l’interprétation de la coréférence.

(8 c) *Maddi-k_{ERG a} txakür_{ABS b} erosi dü eta kuntent d_a.*
 “Maddy a acheté le chien et elle est contente”.

De même dans l’exemple qui suit c’est le sens du second prédicat verbal coordonné, *txanpa* “aboyer”, verbe monoargumental en N_{ERG}, qui permet l’interprétation.

(9) ? *Maddi-k_{ERG a} txakür bat_{ABS b} erosi dü eta zinez txanpatzen dü_{ERG b}?* (Ø).

dü ikusi “C’est l’enfant qui a vu le chien” avec un jeu sur les positions respectives et non un focalisateur (*c’est qui*) comme en français. La focalisation de N_{ABS} (*txakür* “chien”) peut se faire de deux façons selon les informateurs (je n’étudie pas ici les différences entre ces deux types) : *Haurrak_a ikusi txakür_{ABS b} da* ou *Txakür_{ABS b} dü haurrak_a ikusi* “C’est le chien qu’a vu l’enfant”. La plus productive est celle où l’auxiliaire et verbe sont inversés, l’élément placé devant l’auxiliaire préposé est focalisé, quelle que soit sa classe syntaxique : ici *txakür*.

“Maddy a acheté un chien et il aboie beaucoup (vraiment)”.

Pour dix informateurs le coréférent dans la première proposition est le nominal à absolutif suffixé *txakiür* et non à ergatif suffixé *Maddi*, c’est l’inverse pour deux. Trois estiment l’exemple ambigu et un le refuse. La cohérence sémantique, la vraisemblance extralinguistique, est plus forte que le fait d’être le thème, que le degré de puissance dans la relation, la définitude ou la fonction syntaxique. On peut dire de quelqu’un qu’il “aboie” *txanpa*, péjorativement, mais ce n’est pas ici l’interprétation la plus vraisemblable.

• **Plus de deux prédicats verbaux coordonnés : le critère de la permanence thématique**

Le type d’exemples qui suit est plus facilement admis par les informateurs que le précédent : un seul nom détermine le premier des prédicats verbaux coordonnés. Ceci confirme une des observations de Du Bois sur la structuration discursive de l’énoncé.

(10 a) ? *Gatüa*_{ABS_a} *jin da*, *txakiürra-k*_{ERGB} *usuki d_aü eta joan d_aa*.

“Le chat_a est venu, le chien_b l’a mordu et il_a (le chat) est parti”.

Dans cet exemple *gatü* “chat” PU_{ABS} est déterminant de *jin* “venir”, verbe en *izan*. Il est déterminant à nouveau par l’intermédiaire de l’absolutif de *usuki* “mordre”, verbe en **ediün*. Le référent est alors dans le rôle sémantique de l’“affecté”. Il pourrait sembler ensuite difficile de trancher si c’est le chat ou le chien qui est parti (*joan*). Une majorité d’informateurs, neuf, estime que c’est le chat (*gatü*, P_{ABS}) qui part, et non le chien (*txakiür*, A_{ERG}) comme attendu selon le critère de la “fonction syntaxique” ou du degré de contrôle (puisque c’est le chien qui mord). Toutefois cinq locuteurs estiment l’inverse, un hésite et un refuse.

Dans le cas d’une non-répétition et du nom *txakiür* à l’absolutif, il n’y a pas d’ambiguïté, pour tous c’est le chat qui est parti (10 b). Il n’y a aucun refus ou ambiguïté.

(10 b) *Gatüa*_{ABS_a} *jin da*, *txakiürra*_{ABS_b} *usuki d_bü eta joan d_aa*.

“Le chat_a est venu, il_a a mordu le chien_b et il_a (le chat) est parti”.

On pourrait conclure ici à la coréférence due à une même fonction syntaxique “sujet” pour les nominaux type N_{ABS} déterminant un verbe en *izan* (*jin* et *joan*) et N_{ERG} déterminant un verbe en **ediün* (*usuki*). Mais on doit aussi noter que *gatü* est le thème permanent de cet énoncé à trois syntagmes verbaux.

Dans les deux exemples l’interprétation de la coréférence ne pose aucune difficulté avec les deux premiers verbes puisque le ou l’un des deux déterminants de ces verbes est matérialisé par un nom avec son cas suffixé. En (10 a) on a deux thèmes successifs et deux coréférents potentiels (*gatü* ou *txakiür*), c’est plutôt le premier qui est choisi. Le locuteur / allocutaire considère qu’il y a **permanence du thème** dans la scène faite d’actions consécutives : le chat vient, il est mordu par le chien, il part. Et le référent à nom avec le cas ergatif suffixé *txakiür* ne s’impose pas comme coréférentiel. La permanence thématique s’inscrit dans le cadre plus général de la continuité référentielle en discours.

CONCLUSION

Tout ceci est à rapprocher de la conclusion à laquelle parvient Bossong concernant la *deletion* (coréférence par non-réalisation) dans des textes basques, comme j'ai pu l'observer. "Transitive absolutes are deleted less frequently than either intransitive absolutes or ergatives, but if they ARE, deletion is carried out in exactly the same way" (Ergativity in Basque, p. 380). "Deletion of P occurs less frequently simply because patients are less probably chosen as topics in narrative discourse" (*ibid.*, p. 378). Une conclusion à partir de la seule coréférence intraphrastique comme ici ou sur des données plus réduites encore à partir de la coordination de deux prédicats verbaux sera forcément partielle et donc insuffisante¹². D'autres traits sémantiques ou énonciatifs pouvant conditionner la coréférence devraient être testés : caractère référentiel ou pas, volition, degré de contrôle, etc. Il y a, on l'a vu, dans le cas de référents de personne 3 un jeu subtil difficile à cerner et à hiérarchiser entre les conditionnements qui ne peuvent se résumer au critère syntaxique d'être déterminant d'un verbe en *izan* (PU) ou d'un verbe en **ediin* par l'intermédiaire de ERG (A).

Cette étude devrait donc être étendue aux faits de coréférence transphrastique, c'est-à-dire entre énoncés consécutifs et non consécutifs dans une perspective discursive. Pas plus qu'on ne parle en "mots", on ne parle pas seulement en phrases. Le fait que les exemples fictifs pour la plupart ici proposés sont soumis aux informateurs hors de tout contexte relativise la portée des conclusions que je suggère. Les résultats auxquels on est parvenu sont tributaires d'une part d'une enquête par écrit dans laquelle les informateurs avaient certes la possibilité de choisir un des deux coréférents potentiels, d'indiquer qu'il y avait ambiguïté ou de refuser les exemples mais où contexte, situation et prosodie faisaient défaut, et d'autre part du questionnement oral répété mais hors contexte de cinq informateurs pour un phénomène éminemment énonciatif, relevant du discours et pas de la langue. L'étude de documents oraux ne m'a pas permis d'aller plus loin puisqu'on l'a noté N_{ABS} et N_{ERG} se rencontrent rarement dans une même proposition. Une étude étendue de discours authentiques variés reste à mener.

Il s'agit d'assurer la permanence référentielle (la continuité), lors de la mise en "mots" (monèmes), au sein de l'énoncé mais aussi dans la succession des énoncés. Sur le vu des exemples de coréférence donnés, forcément partiels, il n'apparaît pas en basque souletin une convergence probante (en tout cas généralisée) justifiant de poser un traitement particulier des nominaux type PU_{ABS} et type A_{ERG} par rapport à ceux type P_{ABS} ¹³. Des exemples présentés ci-dessus, on peut dans un premier temps retenir que si le nominal ty-

¹² Ainsi cet exemple d'ORTIZ DE URBINA, tout à fait transposable en souletin, ne peut être compris que dans une analyse interphrastique : "Semea eskolan utzi zuen eta klasera joan zen (S/he) left his/her son at school and went to class" (*Parameters...*, p. 23). Ce n'est pas le fils (*semea*) qui est allé en classe mais celui / celle qui l'a déposé (*utzi*). Ici il y a reprise anaphorique par les indices car le nom antécédent / coréférent n'est pas réalisé dans la phrase et il y a nécessairement un antécédent contextuel ou situationnel. L'interprétation se fait sur le critère de la permanence du thème, connu du locuteur / allocutaire.

¹³ On arrive à la même conclusion dans le cas de prédicats sans auxiliaire coordonnés. Voir par exemple Georges REBUSCHI dans *Structure de l'énoncé en basque*, p. 309-315.

pe A peut être non réalisé en tant que déterminant du deuxième verbe coordonné, le nominal type P peut l'être aussi dans certains contextes sémantico-énonciatifs. Pour aller dans le sens de ceux qui posent une "syntaxe accusative" pour le basque, ce sont souvent des contextes "marqués" dans le deuxième cas. Si c'est l'élément type PU_{ABS} ou type A_{ERG} qui est plus fréquemment non repris, c'est qu'il cumule souvent les caractéristiques suivantes : thème, agent et défini. L'utilisation du pronom de reprise pour indiquer que l'élément type P_{ABS} est le coréférent s'explique justement parce qu'il appartient à la partie rhématique de la proposition.

On comprend que ce type de construction est rare en discours (on peut supposer qu'il est moins usité qu'en français du fait de l'absence de relais par le genre) et que les locuteurs font appel à d'autres solutions linguistiques parasyntagmatiques comme dans les exemples (3 b), (3 c), (6 b), (6 c), (8 b). On ne peut tolérer une interprétation ambiguë.

Avant de statuer concernant la coréférence dans la coordination, il faut essayer de prendre en compte l'ensemble des faits. La coréférence avec les nominaux à datif devrait être aussi étudiée, en tenant compte des restrictions sur la présence de l'indice de datif non obligatoire dans le syntagme verbal. On a donné un cas de figure en (6 a, b, c). Ainsi dans l'exemple suivant (11), A_{ERG} (*nausi* "patron", nom à ergatif) a pour coréférent D_{DAT} (-o, indice personnel de datif, nécessaire dans ce contexte) dans la deuxième proposition et P_{ABS} (*gazna* "fromage") pour coréférent PU_{ABS} .

(11) *Nausia-k_{ERG_a} gazna bat_{bABS} jan dui eta hon_{b(Ø)}zai-o_a.*
 "Le patron_a a mangé un fromage_b et il_b lui_a est bon".

Il apparaît donc que plutôt que des critères syntaxiques, ce sont des critères sémantiques et énonciatifs qui conditionnent les faits de coréférence dans la coordination : agentivité (ou mieux degré de puissance plus élevé), sens des éléments constitutifs de l'énoncé, du verbe en particulier, thématization et permanence thématique, focalisation. Il y a une hiérarchie difficile à dégager entre ces conditionnements et certains se combinent. Dans le cas précis de prédicats verbaux coordonnés dans une phrase, on a mis à jour un conditionnement de type sémantico-discursif : priorité à l'élément focalisé sinon au thème (intentionnel ou pas) si la cohérence sémantique n'est pas affectée. Sur la base de cette étude partielle des faits de coréférence en coordination, on conclut qu'on a affaire sur ce point à une forme de langue sans véritable "pivot" type S / A dans les termes de R. M. W. Dixon ou du moins à pivot peu marqué, plutôt qu'à une forme de langue à "syntaxe accusative".

On pourrait par ailleurs facilement être tenté de voir là l'illustration d'un invariant dans les langues ou du moins d'une tendance forte (invariant plutôt qu'universal : on ne saurait préjuger de contre-exemples sans études exhaustives des langues existantes, disparues et pourquoi pas à venir). L'exemple du djirbal tel que décrit par Dixon amène à pencher pour la deuxième option: PU et A sont plus facilement non repris.

BIBLIOGRAPHIE

- BOSSONG Georg, 1984, Ergativity in Basque, *Linguistics*, 22, 3, Berlin - New York - Amsterdam, Mouton Publishers, p. 341-392.
 DIXON Robert M. W., 1994, *Ergativity*, Cambridge, Cambridge University Press, xxii + 271 p.

- DU BOIS John W., 1987, The discourse basis of ergativity, *Language*, 63, 4, Baltimore, W. Bright, p. 805-855.
- FEUILLARD Colette, 1996, L'économie syntaxique : cumul et mise en facteur commun, *La Linguistique*, 32, 1, Paris, P.U.F. , p. 91-102.
- ORTIZ DE URBINA Jon, 1989, *Parameters in the Grammar of Basque*, Dordrecht - Holland / Providence RI - U.S.A. , Foris Publications, XX+278 p.
- REBUSCHI Georges, 1982, *Structure de l'énoncé en basque*, Département de Recherches linguistiques, Université de Paris 7, 1984, Paris, SELAF, 711 p.
- SALABURU Pello, 1992, Euskara, hizkuntza ergatiboa ote da?, Luis Villasanteri Omenaldia, *Iker*, 6, Bilbo, Euskaltzaindia, p. 417-433.

LABURPENA

Euskalari askoren iritziz, euskeraren «morfologia» «ergatiboa» bada, «sintaxia» «akusatiboa» da. Ikuspuntu hori frogatzeko, esaldi konplexuetako zein aditz koordinatuak dituzten esaldietako korreferentzia-fenomenoan oinarritzen gara. Bi testuinguru horiek kontutan hartuta, substantibo ez-aipagarria (ez errepikatua) partaide bakarra aipatzen duenari (kasu absolutiboa, PU abs) edo agentea (kasu ergatiboa A erg) aipatzen duenari dagokio.

Xubereran *eta* juntagailuaren bidezko aditz koordinatuek osatutako esaldiak noiz agertu eta noiz ez agertu ikertzerakoan, arrazoia sintaktikoa ez dela dio egileak. Korreferentziaren kasuari dagokionez nominalari (agentea aipatzen duena, A erg) ez zaio sistematikoki sahiesten, kasu egatiboa. Noiz jarri eta noiz ez jarri jakitea zailagoa da: enuntziatuen arabera, koherentzia semantikoa, enborra delako, elementu fokalizatua delako, ... PU abs eta A erg motetako substantiboak dira gehienetan berraipatzen ez direnak, ondoko ezaugarriak izaten baitituzte batera askotan: enborra izatea, agentea izatea, definitua izatea. Arraroak dira proposizio bakarrean bi substantibo biltzen dituzten egiturak eta, ambigüotasuna sor daitekeenez, gutxitan erabiltzen da substantiboetako bat aipatzen ez duen aditz-koordinazioa.

RESUMEN

Para muchos vascólogos si el euskera es una lengua de “morfología ergativa”, su “sintaxis” es “acusativa”. Para justificar este punto de vista, nos basamos, entre otros, en los fenómenos de coreferencia en las frases complejas y en los de las frases con verbos coordinados. En estos contextos, el sustantivo omisible (no repetido) sería el que se refiere al participante único, en el caso absoluto (PU abs), o el que hace referencia al agente, en caso ergativo (A erg).

Al estudiar el condicionamiento de la omisibilidad de sustantivos en las frases con verbos coordinados por *eta* en el euskera suletino, el autor se da cuenta de que no va ligado a una verdadera necesidad sintáctica. En el caso de la coreferencia, no se omite sistemáticamente el nominal en caso ergativo (que se refiere al agente, A erg). El condicionamiento es más complejo: dependiendo de los enunciados, se tratará de la coherencia semántica o del hecho de ser tema o del de ser el elemento focalizado, etc. Los sustantivos tipo PU abs o tipo A erg son los que con mayor frecuencia no se repiten, y esto es así porque a menudo acumulan las siguientes características: tema, agente y definido. Este tipo de construcciones con dos sustantivos en una misma proposición son raras, y debido al riesgo de ambigüedad la coordinación verbal sin repetir uno de los sustantivos parece poco utilizada.

RÉSUMÉ

Pour beaucoup de bascologues si le basque est une langue à “morphologie ergative”, sa “syntaxe” est “accusative”. Pour justifier ce point de vue on s’appuie entre autres sur les phénomènes de coréférence dans les phrases complexes et ceux dans les phrases à verbes coordonnés. Dans ces contextes le nom omissible (non repris) serait celui référant au participant unique, à cas absolu (PU_{ABS}), ou celui référant à l’agent, à cas ergatif (A_{ERG}). Ceci relèverait donc d’une “syntaxe accusative”.

En étudiant le conditionnement de l’omissibilité des noms dans les phrases à verbes coordonnés par *eta* en basque souletin, l’auteur s’aperçoit qu’il n’est pas lié à une véritable contrainte syntaxique. Ce n’est pas systématiquement le nominal à cas ergatif qui est omis (référant à l’agent, A_{ERG}) dans les cas de coréférence. Le conditionnement est plus complexe : selon les énoncés ce sera la cohérence sémantique, le fait d’être le thème, d’être l’élément focalisé, etc. Si ce sont les noms type PU_{ABS} ou type A_{ERG} qui sont plus fréquemment non repris, c’est qu’ils cumulent souvent les caractéristiques suivantes : thème, agent et défini. Ce type de constructions à deux noms dans une même proposition est rare en discours et du fait du risque d’ambiguïté la coordination verbale avec non reprise d’un des noms semble peu employée.

ABSTRACT

In the opinion of a great many Basque linguists, if Basque is a language of “ergative morphology”, then its “syntax” is “accusative”. So as to justify this posture, we base ourselves on, among other things, both the co-reference phenomena found in complex sentences and instances from sentences containing co-ordinated verbs. In these contexts, the omittable (non-repeated) substantive would be the one that refers to the unique participant in the absolute case (PU abs), or the one referring to the agent in the ergative case (A erg).

By studying the conditions that allow substantives to be left out in sentences with verbs co-ordinated by *eta* in Souletine Basque, the author reached the conclusion that this event could not be linked to any real syntactic necessity. In the case of co-reference, the nominal in the ergative case (which refers to the agent, A erg) is not systematically dropped. The conditions are far more complex: depending on the kind of statement, either semantic coherence or the condition of being the stem or the element being focussed on, etc. come into play. PU abs or A erg-type substantives are those least often repeated due to the fact that they frequently adopt the following characteristics: stem, agent and definite. This kind of construction involving two substantives within the same clause are uncommon, and, because of the risk of causing ambiguity, verbal co-ordination leaving one of the substantives unrepeated would appear to be none too usual.